

Cession d'un terrain au CHU de Besançon pour l'extension du parking Boulevard Fleming

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : L'extension du CHU (horizon 2012) génère de nouveaux besoins de stationnement dédié à son personnel. Pour améliorer l'offre de parking dans sa propriété, la Ville de Besançon cède gratuitement au CHU une surface de 21 a 55 ca située le long du boulevard Fleming. Cette transaction permettra au CHU d'agrandir le parking existant de plus de 100 places.

Issue de la parcelle communale cadastrée section MO n° 200, la surface à céder est classée en zone UG du PLU. Elle est par ailleurs traversée par différentes canalisations publiques d'eau potable, d'assainissement et d'électricité.

De plus, dans le cadre des futurs travaux du TSCP, deux canalisations GrDf et Réseau LUMIERE seront dévotées sur la parcelle objet de la vente.

Toutes les servitudes correspondantes seront inscrites dans le futur acte de vente.

La valeur vénale de ce bien a été estimée à 62 500 € par France Domaine.

Les frais d'acte notarié seront à la charge du CHU de Besançon.

Cette propriété communale est enregistrée à l'inventaire comptable sous le numéro BAT-P7101.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- se prononcer favorablement sur cette cession aux conditions susvisées,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.